

Nantes, le 3 juillet 2024

Direction de la Santé Publique et Environnementale

Affaire suivie par Léa LEMAY/Valérie VIAL/ Sandrine SAILLARD
ars-pdl-se [@ars.sante.fr](https://www.ars.sante.fr)

La directrice de la santé publique et environnementale

à

Mesdames et messieurs les directrices
et directeurs ou gestionnaires d'établissements
de tourisme ou sportifs

Mesdames et messieurs les maires

Objet : Sensibilisation aux risques liés à l'eau au sein des établissements recevant du public et au développement du moustique "tigre" : mesures de prévention et de gestion des risques

Mesdames, Messieurs,

En tant que responsable d'établissement recevant du public (hôtel, camping, stade, gymnase...) il vous revient de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de surveillance et de gestion visant à prévenir tout risque d'exposition des usagers à d'éventuelles contaminations via le réseau d'eau interne au bâtiment et/ou les installations de loisirs de type piscine-spa si vous en disposez.

Outre le déploiement de sessions de sensibilisation et de programmes d'inspection-contrôle, mes services mettent à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre de vos obligations le flyer ci-joint « tout savoir pour garantir le respect de vos obligations ». Il pointe pour chaque thème abordé les règles minimales d'entretien et de surveillance que vous devez mettre en œuvre sur les différentes installations dans vos établissements.

Pour plus de détails, rendez-vous sur notre site internet sur la page <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/consulter-la-qualite-des-eaux>.

Par ailleurs, l'Agence régionale de santé a aussi pour mission la lutte antivectorielle qui consiste à surveiller et limiter l'extension sur notre territoire de moustiques vecteurs de maladies en vue de circonscrire un éventuel risque épidémique. Dans ce cadre, une large campagne de communication est diffusée auprès de la population sur les bons gestes à adopter pour limiter l'implantation du moustique ainsi que sur les modalités pour signaler sa présence. Un kit de communication (dépliant, affiche, vidéo) est disponible sur notre site internet sur la page <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/kit-communication-campagne-de-prevention-moustique-tigre>

Je compte sur vous pour vous saisir de ces recommandations pour vos espaces extérieurs : vider les récipients après la pluie, couvrir les récupérateurs d'eau de pluie et signaler la présence de moustique « tigre » sur le site internet dédié. Je vous serais également reconnaissante de bien vouloir vous faire le relais de ces mesures de prévention auprès des personnes qui fréquentent vos établissements.

J'attire votre attention sur le fait que ces obligations et recommandations requièrent d'autant plus votre vigilance alors que la France va accueillir les Jeux Olympiques 2024 et de nombreux touristes.
Mes services restent à votre disposition pour toute question ou difficulté.

Je vous prie d'agr er, mesdames, messieurs, mes salutations respectueuses.

La directrice de la sant  publique et
environnementale


Karen BURBAN-EVAIN